

**VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS**

Suburban Bldg and Loan Ass'n à Louis F. Sander, terrain, St-Roch, Claiborne, Robertson et Musique, \$2,800.  
 Suburban Bldg and Loan Ass'n à William Robinson, 2 terrain, Hagan, St-Philippe, Rendon et Ursulines, \$1,900.  
 Suburban Bldg and Loan Ass'n à Wm T. Baugnon, 2 terrains, Place Rosemary, avenue Taylor, Milne et avenue Homedale, \$3,300.  
 Mme Frederick A. Reynoir à la Suburban Bldg and Loan Ass'n, portion, St-Ferdinand, Royale, Dauphine et Presse, \$1,500.  
 Acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,500.  
 Wm Francis King et als à James M. McGowan, terrain, Broad, St-Pierre, Dorgenois et Toulouse, \$2,685.  
 Mêmes au même, terrain, dans le même îlet, \$1,560.  
 Herowall Company à la West New Orleans Realty Co., portion des terrains Nos 27 à 36, 5me Dist., comprenant une portion des Sections 17 et 32 du Township 13 Sud, Range 24 Est, \$51,595.  
 Jules S. Dreyfous à Maurice Pivert, îlet, St-Maurice, Claiborne, Tricou et Derbigny, \$5,000.  
 Mme James A. Sample à Raphael Sample, 2 terrains, Robertson, Villeré, St-Antoine et Bourbon, \$300.  
 Edward P. Bernet à Mary Amédée, 3 terrains, Bourgo-

gne, Remparts, Lizardi et autre propriété, \$100.  
 Frank Vatter à la Frank Vatter Real Estate and Investment Co., 3 terrains, Camp, Magasin, Lafayette et Poydras; 2 terrains, Magasin, Constance, Race et Orange; terrain, Commune, Camp, Gravier et St-Charles; terrain, Julie, Baronne, Girod et Dryades; 3 terrains, Carondelet, Poydras, Baronne et Perdido; terrain, Poydras, Camp, Magasin, St-Claude, Remparts et St-Roch; terrain et portion, Chemin du Bayou, Rocheblave, Tonti et Kerlerec; 2 terrains, Tchoupitoulas, Lafayette, Girod et Commerce; 2 terrains, Baronne, Girod, Julie et Dryades, terrain, Felicite Road, Freret, Terpsichore et Locust; terrain, Toulouse, Jefferson, Chartres et Vieille Levée; terrain, St-André, Ste-Marie, Laurel et Constance; 2 terrains, Jackson, Philip, Clara et Martin; terrain, Royale, St-Pierre, Passage de la Bourse et Orléans; terrain, Magasin, Poydras, Camp et Lafayette; terrain, Espagne, Bourgogne, Dauphine et Mandeville; terrain, Touro, Français, Marais et Urquhart; terrain, Jackson, Willow, Joséphine et Clara, \$100,000.  
 Jules D'Echoux à Arnold D'Echoux, terrain, Miro, Columbus, Kerlerec et Tonti, \$3,000.  
 Wilhelm A. Buesing et als à Johnston Armstrong, terrain, Annette, Urquhart, St-Bernard et Villeré, \$1,800.

Acquéreur à Mlle Bernardina Buesing et als, même propriété, \$1,800.  
 Paul Maestri à Miguel Maestri, terrain, Derbigny, St-Philippe, Roman et Dumaine, \$1,950.  
 Veuve Gaspar Amrhein à Giovanni Campora, terrain, St-Antoine, St-Claude, Columbus et N. Remparts, \$1,400.  
 Orleans Homestead Ass'n à Joseph H. Beter, terrain, Musique, Derbigny, Claiborne et Arts, \$2,900.  
 Blanche Dekemel et als à Bek Henricksen, terrain, Columbus, Chemin de Gentilly, Laharpe, Broad et White, \$2,175.  
 Mêmes au même, int., etc., dans et à un terrain, dans le même îlet que ci-dessus, \$1,660.  
 Mêmes au même, int., etc., dans et à un terrain, dans le même îlet que ci-dessus, \$2,000.

ront été accordées, seront lues devant le public.  
 Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.  
 Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.  
 Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.  
 Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.  
 Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.  
 Le Secrétaire: P. O. BOX 725, Nouvelle-Orléans.

**AVIS DE SUCCESSIONS**  
 Succession de Mme Elizabeth Plapp, veuve de John Miller.  
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,983 — Division D — Attendu que John Jacob Miller a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Elizabeth Plapp, veuve de John Miller, décedée intestat.  
 Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à décrire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.  
 Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier.  
 FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.  
 Jan 3 7 12

**AVIS DE SUCCESSIONS**  
 Succession de Mme Julia Feitz, veuve d'Otto F. Theisman.  
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,051 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à décrire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Marie Louise Theisman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.  
 Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier.  
 CARROLL HENDERSON & CARROLL, Avocats.  
 dec-31-Jan 1 9

**AVIS AUX CREANCIERS**  
 A. J. Plaque vs. J. D. Taylor Company, Limited.  
 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 89,179 — Division C (Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à décrire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par L. Gustavo Elzer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.  
 Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier.  
 ERNEST T. FLORENCE, Avocat.  
 dec-30-Jan 3 8

**VENTES PAR LE CONSTABLE**

**ANNONCE JUDICIAIRE.**  
 Mehmed Aili vs. Aitan Aili.  
 PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,799 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cite pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville, le SAMEDI, 3 Janvier 1914, à 11:30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir: Une charrette à quatre roues, un buggie, un cheval, cinq vitrines, une machine à fabriquer la crème à la glace, courtois et échec de transmission, un comptoir à soda, un miroir, une pendule, un jeu de barnaï, quatre tables, un lot de sabottiers et ballons, saïné dans l'affaire ci-dessus mentionnée, sur inventaire enregistré en mon bureau.  
 CONDITIONS. — Comptant.  
 P. McGILL, Constable de la première cour de cite de la paroisse d'Orléans.  
 WRIGHT & NIX, Avocats pour le demandeur.  
 dec 24 29-Jan 3

**ATHÉNÉE LOUISIANAIS**  
 Groupe de l'Alliance Française  
 CONCOURS DE 1913-1914.  
 PROGRAMME:  
 L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:  
**'LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE'**  
 Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.  
 L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.  
 L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.  
 Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.  
 Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.  
 Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.  
 Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.  
 Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.  
 Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.  
 La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.  
 Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.  
 Les devises des concurrents à qui des mentions honorables au-

*The*  
**'Allenburys' Foods**

**Une Bonne Partance dans la Vie.**  
 Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri ne peut pas grandir et se développer au plein développement de sa taille et de sa vigueur. Si vous ne pouvez pas donner à votre enfant la nourriture qui rend le lait humain, donnez-lui Allenburys' Foods. Le lait de vache non coupé n'est donné à un enfant à moins de 4 ou 5 mois.  
 Les Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

**Les 'Allenburys' Foods**

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois.  
 NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois.  
 NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.  
 L'amplicet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS-Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

**UTILE--INSTRUCTIVE--JOLIE**

LA

**"PENDULE EMPIRE"**

DE

**S. SMITH & FILS**

Une HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoie catalogue Montres, PENDULES, Bijouterie

**9, STRAND, LONDRES.**

**SPORTSMEN'S SPECIAL**



LOUISIANA SOUTHERN R. R.  
 (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

**SHELL BEACH**  
 TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.  
 Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Yslosky. 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.

**SERVICE PAR MOTOR-CARS**

**\$1.00** Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.  
 Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.